

J.-A. HOMIER, CINÉASTE PAGE 2
ENTRE LA POTENCE
ET LA PERPÈTE PAGE 7

perspectives



LE RETOUR DES GRANDS
À LA
PETITE
ÉCOLE
PAGE 12



l'atelier continu inc.

DANS LA NOUVELLE VAGUE DES ANNÉES 20: J.-ARTHUR HOMIER



PAR D. JOHN TURNER

Parmi les pionniers du cinéma québécois, nul n'est plus connu qu'Ernest Ouimet, et sans doute avec raison. Ouimet a construit, à Montréal en 1907, le premier de tous les «palaces»: une salle de 1 200 places, son fameux Ouimetoscope. A la même époque, il achetait des films aux Etats-Unis pour les présenter dans son cinéma et pour les vendre aux autres propriétaires de salles. Et il allait bientôt entreprendre de les leur louer, pratique maintenant courante dans le monde entier. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'en 1922 il se rendit à Hollywood pour tourner un film, *Why Get Married?*, qui fut présenté à Montréal en 1924.

Ce que l'on a tout à fait oublié, par contre, c'est que durant ce temps un autre Montréalais tourne deux longs métrages au Québec, les présente au théâtre Saint-Denis, salle de 3 000 sièges et la deuxième en importance à Montréal à l'époque: il s'agit de J.-Arthur Homier.

L'édition de 1927 de *Biographies canadiennes-françaises* nous apprend qu'il était né à Montréal en 1875. Fils d'un marchand de fourrures réputé, il s'était joint à l'entreprise de son père une fois ses études terminées. Mais, fasciné par l'art du célèbre prestidigitateur Alexandre Hermann, il s'adonna à cet art et devint l'élève dudit Hermann. Il fit alors de grandes tournées dans tout le Canada et les Etats-Unis. Plus tard, il abandonna ce métier pour ouvrir un studio de photographie, rue Sainte-Catherine à Montréal. Dès 1906, sa compétence en éclairage de studio était renommée à travers le Canada et, vers 1914, il devint le partenaire du photographe bien connu à l'époque: Jules Lavergne. La maison Homier et Lavergne était située rue Saint-Denis à l'angle de la rue Ontario. Pendant trois ans il fut président de l'Association des photographes professionnels de la province de Québec et deuxième vice-président de l'Association des photographes professionnels du Canada. Il était, de plus, homme de lettres et écrivit plusieurs pièces de théâtre telles que *le Retour*, *le Lys brisé*, *le Portrait*, *le Beau Soir*, *Reste et tais-toi*, *Deux Ames*, et *Son fils*; il fut également l'un des cofondateurs de *la Revue de Manon*.

Homier semble s'être intéressé au cinéma dès 1921, peut-être même plus tôt, puisqu'il est censé avoir filmé le prince de Galles à Montréal et à Québec au cours d'une visite of-



Estelle Bélanger, dans une scène de *Madeleine de Verchères*, que J.-Arthur Homier (ci-contre) a tourné en 1922.

ficielle et avoir envoyé une copie du film au château de Windsor. Il fit un premier court métrage, *Oh! Oh! Jean*, à l'été de 1921 en collaboration avec une troupe de théâtre venue de France et dirigée par Maurice Castel. Le tournage eut lieu au parc Lafontaine, à Outremont sur la propriété de M. Arthur Tourville, et à Valois. Parmi les acteurs se trouvait Juliette Béliveau, qui par la suite joua dans

tous les films de Homier. C'était une courte comédie d'environ 40 minutes et le film tint l'affiche au Saint-Denis, en juin 1922, pendant quatre jours comme élément d'un programme qui comprenait également la pièce de Homier *Deux Ames*, un sketch joué par Castel et sa troupe, et un long métrage hollywoodien.

Apparemment encouragés par la représentation de leur oeuvre, Ho-

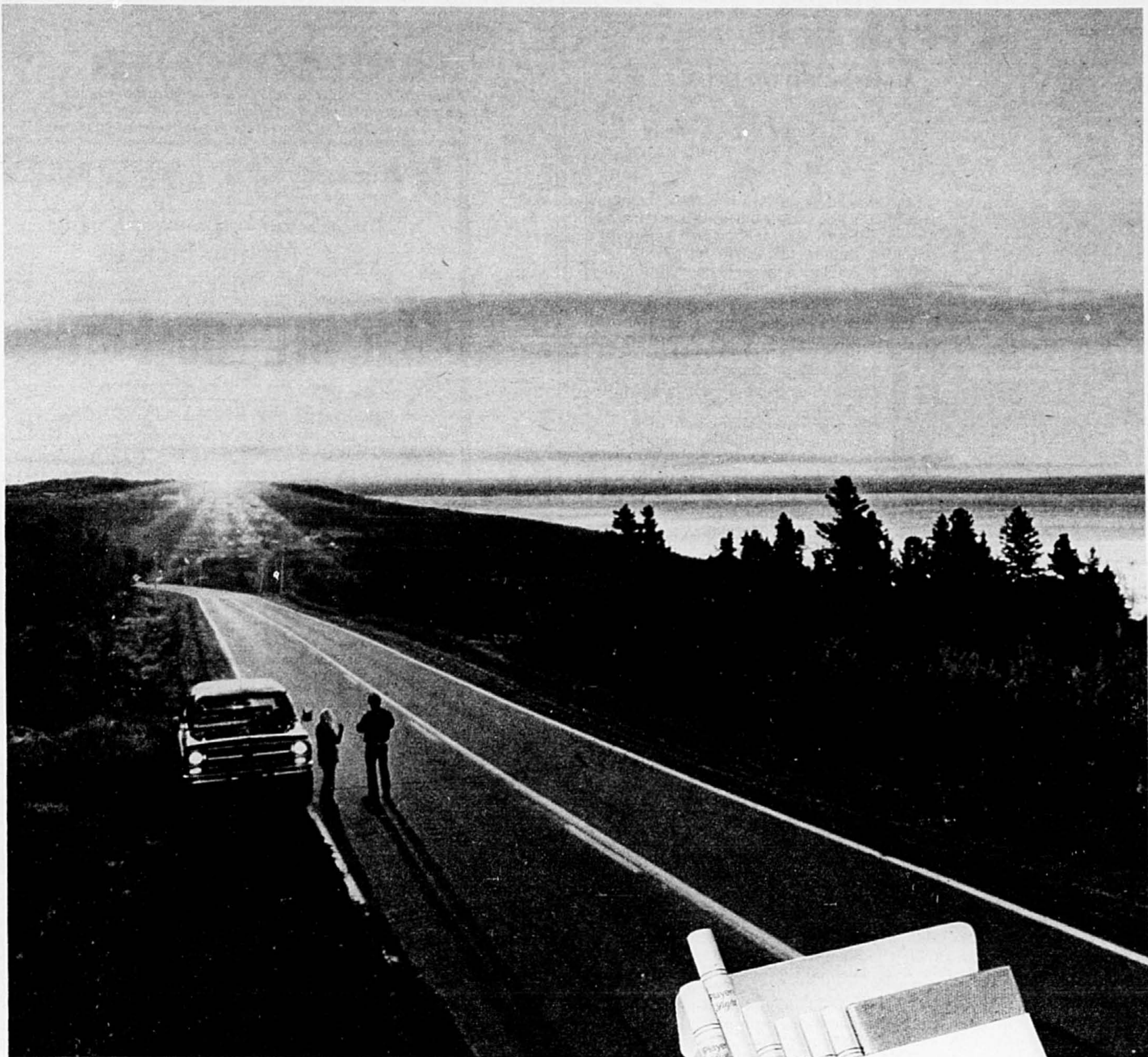
mier et Castel partirent le mois suivant pour la région du Saguenay avec l'intention de produire une autre comédie. *La Patrie* du 8 juillet, sous le titre *Ahuntsic, le Los Angeles de l'avenir* annonce: «Homier et Castel veulent y fonder le premier studio canadien. Ils sont partis hier en croisière au Saguenay sur le navire *Eternité* de la C.S.L. (Canada Steamship Lines) pour y tourner *Mr. Flirt*, leur deuxième film comique!» On n'en sait pas davantage sur l'expédition et ses résultats, quoiqu'au moment de la sortie du troisième film de Homier les journaux aient donné comme titres des deux premiers *Oh! Oh! Jean* et *Doctor Cupid*. *Doctor Cupid* pourrait bien être un nouveau titre pour *Mr. Flirt* ou cela pourrait aussi être un tout autre film, *Mr. Flirt* ayant été abandonné en cours de route pour quelque raison demeurée inconnue.

Au cours de cette même année 1922, Homier allait réaliser le premier de ses deux longs métrages. Une compagnie fut fondée, composée de cinq partenaires: Edouard Gariépy, président, Homier, Samuel Grenier, Arthur Larente, tous de Montréal et Henri Grisé, de Saint-Césaire; on l'appela sans timidité le Bon Cinéma Compagnie Limitée. La compagnie fut peu après rebaptisée le Cinéma Canadien Limitée et quelques mois plus tard fut consacrée bilingue sous le vocable plus ou moins incongru le Cinéma Canadien Limitée — The Canadian Cinema Limited.

Pour leur premier effort, les promoteurs du Bon Cinéma choisirent un sujet historique, l'aventure héroïque de *Madeleine de Verchères*.

Basé sur le livre que l'abbé F.-A. Baillargé, curé de Verchères, avait publié à ses frais en 1913 sous le titre *Marie-Madeleine de Verchères et les siens*, le scénario avait été préparé par Emma Gendron. Quoiqu'elle n'ait eu, a-t-on dit, que dix-huit ans à l'époque, Mlle Gendron avait déjà écrit plusieurs courtes nouvelles et une pièce de théâtre, *Namaunah*, qui lui avait valu un prix dans un concours organisé par l'université McGill.

Le tournage de *Madeleine de Verchères* commença à l'automne de 1922, probablement en septembre ou octobre, sur la réserve de Caughnawaga où l'on construisit une réplique du fort en bois que la jeune héroïne avait si courageusement défendu 226 ans plus tôt. Le caméra-



Player's *Légère*
Une Player's
pour
ton temps



Régulier et King size

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette—Format King Size: "goudron" 16 mg, nicotine 1.1 mg. Format régulier: "goudron" 14 mg, nicotine 0.9 mg.

ANATOMIE D'UN ARTISTE



Le Rêve du poète (détail), allégorie peinte en 1898 par Charles Gill (11 pi sur 7 pi 2 po).

— Charles Gill, qui êtes-vous?
 — On me dit peintre et sculpteur; professeur de dessin et journaliste. Comme tout le monde, ne suis-je pas également ce que furent mes ancêtres? Après tout, sans eux, je ne serais pas ici. Même s'ils étaient d'ailleurs...
 — ???
 — Mais oui, John Gill épousa au Massachusetts, en 1645, Phobe Buswell. Il en eut six fils, dont Samuel, qui épousa Sarah Worth en 1678.
 — Cela ne m'explique toujours pas comment un Puritain de Nouvelle-Angleterre devint Canadien!
 — Comment les Canadiens venaient-ils au monde à cette époque? répliqua l'artiste.
 — Quand un «petit dernier» arrivait, lui répondis-je, on disait que «les sauvages sont passés»!
 — C'est précisément ce qui arriva pour mon ancêtre Samuel, quatrième fils de Samuel Gill et de Sarah Worth. En 1695, un groupe de guerriers abénaquis enleva l'enfant et l'emmena à Saint-François-du-Lac, près de Sorel!
 A en juger par la suite de cette histoire, où la réalité se confond aux péripéties d'un conte de fées, tous les captifs ne semblaient pas se plaindre à cette époque. Selon Louis Le Jeune, on assure que le père de l'enfant fit des démarches pour le racheter; mais celui-ci s'attacha aux Abénaquis. En 1717, M. Gill épousa Mlle James, elle aussi enlevée par les Abénaquis à Kénébec, dans le Maine actuel. (Décidément nos ancêtres et leurs alliés indiens n'y allaient pas de main morte dans leurs expéditions punitives!) Mais on n'a sûrement plus les captifs qu'on avait quand on considère les nombreux enfants

de ce couple alliés aux Hertel, aux Bazin, aux McPherson. La mère du peintre, fille du financier Louis-Adélarde Sénécal et de Delphine Dansereau, mit au monde le 21 octobre 1871 celui qui devint l'artiste que l'on sait. (La petite interview du début est évidemment fictive puisque Charles Gill succomba à une épidémie de grippe espagnole le 16 octobre 1918.)

Ses oeuvres demeurent bien vivantes. En dépit de l'incendie qui détruisit l'an dernier ses fresques de la chapelle du Sacré-Coeur, attenante à l'église Notre-Dame de Montréal. En revanche, le grenier d'un oncle à héritage recèle parfois la plus agréable des surprises. C'est ainsi que M. Walter Trudeau, de Saint-Lambert, a reçu en partage, enroulé comme un tapis, un singulier canevas.

— Une fois celui-ci déroulé, je suis sûr, monsieur Trudeau, que vous n'avez pas marché dessus...

— Oh non! Pensez donc: une toile signée «Charles Gill, d'après Gérôme, 1898»!

— «Le Rêve du poète» s'est drôlement concrétisé pour vous!

— Mon seul ennui: les dimensions généreuses du tableau, qui n'ont aucune mesure avec ce qu'on peut suspendre aux murs d'une demeure particulière.

— C'est que Charles Gill, en bon romantique, rêvait pour la multitude!

Ce tableau découvert récemment représente en arrière-plan des nymphes s'ébrouant devant le poète contemplatif. On aperçoit celui-ci sur la rive, à demi couché sur le dos en compagnie de sa muse, debout derrière lui. En moyen-plan, sur un rocher, resplendit Vénus. (On sait qu'en amour Charles Gill fut ce qu'on appelle un tempérament. En fait foi sa correspondance avec le poète Louis-Joseph Doucet.)

En même temps que d'un tableau, M. Trudeau a donc hérité de la préoccupation de rendre cette oeuvre d'art récupérable pour le patrimoine québécois. Cela nous amène à poser une question cruciale. Pourquoi cacher notre patrimoine artistique comme s'il s'agissait d'une plaie honteuse? Le temps n'est-il pas venu de sortir de nos greniers, des caves et entrepôts gouvernementaux nos oeuvres d'art pour les montrer au public?

Dans nos musées!

Edouard Doucet

J.-ARTHUR HOMIER

Sujet brûlant d'actualité en 1923: la drogue. Arthur Homier en a tiré un film dont voici l'affiche et une scène. Photo d'Emma Gendron, scénariste du film.

Théâtre ST-DENIS

SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE 20 JANVIER

J. Arthur Homier
Présente

"La Drogue Fatale"

Grand film canadien, en six rouleaux

Scénario par EMMA GENDRON.

Principaux interprètes: MM. Paul Lafontaine, Omer St-Georges, du théâtre Châtelet; Raoul Lory, du théâtre Canadien; Mesdames Juliette Piché, Claudia Delye, Lucienne Plante, Simonne D'Orléans.

Scènes posées à la prison de Bordeaux, à la prison des femmes, à la Cour du Recordier.

PROGRAMME DOUBLE. COMEDIE ET AUTRES

PRIX POPULAIRES

Représentations de 1 à 11 heures.



Mlle Bélanger, la jeune vedette, paraissait sur scène à 9 heures chaque soir. L'engagement d'une semaine fut prolongé d'un jour pour se terminer le dimanche suivant. Par après, le film fut présenté quatre jours de suite à la salle Loyola à Québec et dans quelques autres cinémas de la région de Montréal.

man était J.-Armand Homier, fils du réalisateur, et les acteurs étaient un mélange d'amateurs et de professionnels encadrés d'Indiens authentiques choisis dans la réserve. Le personnage de Madeleine était joué par Estelle Bélanger, jeune fille de Montréal âgée d'environ 19 ans, avec des yeux gris, le physique de Mary Pickford, et absolument aucune expérience de comédienne. Tourner à Caughnawaga n'alla pas sans problèmes. Pour ajouter aux difficultés normalement créées par un budget modeste (dans une entrevue qu'il accorda peu de temps avant sa mort, survenue en 1973, Arthur Larente le situa juste au-dessus de \$4 000), la compagnie dut affronter le mauvais temps. Non seulement les décors furent rasés au sol par de grands vents, mais il neigea. Les Indiens se mirent eux aussi de la partie. Mais le film fut éventuellement achevé et Madeleine de Verchères eut sa première le dimanche 10 décembre 1922 au théâtre Saint-Denis. Au même programme, un film du congrès eucharistique de Lourdes et deux courtes comédies. Comme attraction supplémentaire commençant le jeudi,

Il n'y avait eu qu'un petit nombre de films de long métrage faits au Canada jusqu'en 1921: une quinzaine environ depuis *Évangéline*, le premier, tourné en 1913 en Acadie. En 1922, toutefois, il y eut une courte période d'intense activité au Canada anglais où huit longs métrages furent réalisés, quatre d'entre eux produits par un seul homme, Ernest Shipman. Par une coïncidence assez remarquable le film de Shipman *The Man From Glengarry* eut sa première mondiale au théâtre Capitol de Montréal le même jour que *Madeleine de Verchères* avait la sienne au Saint-Denis.

En 1918, Ernest Ouimet avait déjà produit un long métrage de fiction, *Le feu qui brûle*, mais c'était un film de commandite destiné à la fête annuelle de l'Association de bienfaisance des pompiers de Montréal. *Madeleine de Verchères* peut donc être considéré comme le premier long métrage québécois fait à l'intention des salles de cinéma.

La réaction de la critique témoigna d'un enthousiasme prudent. Le film fut loué pour son souci d'authenticité malgré une intrigue sentimentale de second plan ajoutée à l'histoire vécue, et on le décrivit comme un excellent moyen de familiariser les enfants avec l'histoire de leur province. Le naturel de Mlle Bélanger, tout autant que sa fraîche beauté, valurent des compliments au film et l'on prédit à la jeune fille une intéressante carrière au cinéma. Elle-même déclara qu'elle entendait continuer à jouer devant les caméras, mais indiqua qu'elle préférerait le faire dans des films canadiens. Chose importante que les critiques se hâtèrent de souligner, on avait là la preuve que, malgré des moyens limités, il n'était pas toujours nécessaire de laisser la production de films aux étrangers. On pouvait en faire sur place avec les gens du pays.

Forts de ces résultats, Homier et Emma Gendron se préparèrent à lancer un projet plus ambitieux. Après le Bon Cinéma, le Cinéma canadien! Cette fois le thème était d'actualité: la drogue. Si la drogue est depuis une dizaine d'années environ un sujet d'inquiétude toujours grandissant, le problème n'est pourtant pas nouveau. Dans les années trente Hollywood produisait des films tels que *Reefer Madness*, plaider à la fois naïf et racoleur contre les méfaits de la marijuana, devenu depuis un favori des spectateurs de minuit dans les cinémas de répertoire à travers le continent.

LES MÉFAITS DE LA DROGUE

Mais au début des années vingt le public était encore plus préoccupé par le problème qu'il ne l'est aujourd'hui. Chaque jour ou presque les journaux abordaient le sujet, que ce soient les efforts des policiers pour arrêter le trafic des stupéfiants ou les méfaits des narcomanes eux-mêmes. En même temps, les gens ordinaires commençaient à en avoir assez d'Hollywood, aussi bien en raison du contenu des films qu'à cause du comportement outrancier des stars. Tracassées par une longue suite de scandales, redoutant une révolte du public, les grosses compagnies hollywoodiennes se mirent ensemble et formèrent la Motion Picture Producers and Distributors of America pour veiller à la moralité des productions et revaloriser l'image de l'industrie. Will Hays, haut fonctionnaire éminemment respectable du gouvernement Harding, fut choisi comme président de l'association, vite connue sous le nom «The Hays Office». Hays établit éventuellement le fameux «Production Code» mais un des effets immédiats de la création de l'organisme fut la production de toute une série de

films traitant de la drogue.

Puis en janvier 1923 survint la mort de Wallace Reid, causée par sa dépendance à la morphine. Le public américain fut profondément choqué. Reid était l'un des jeunes premiers les plus populaires du temps: le prototype du jeune Américain bien propre et bien honnête. Sa femme, l'actrice Dorothy Davenport, entreprit une tournée de conférences aux Etats-Unis (se faisant connaître partout comme Mme Wallace Reid) au cours desquelles

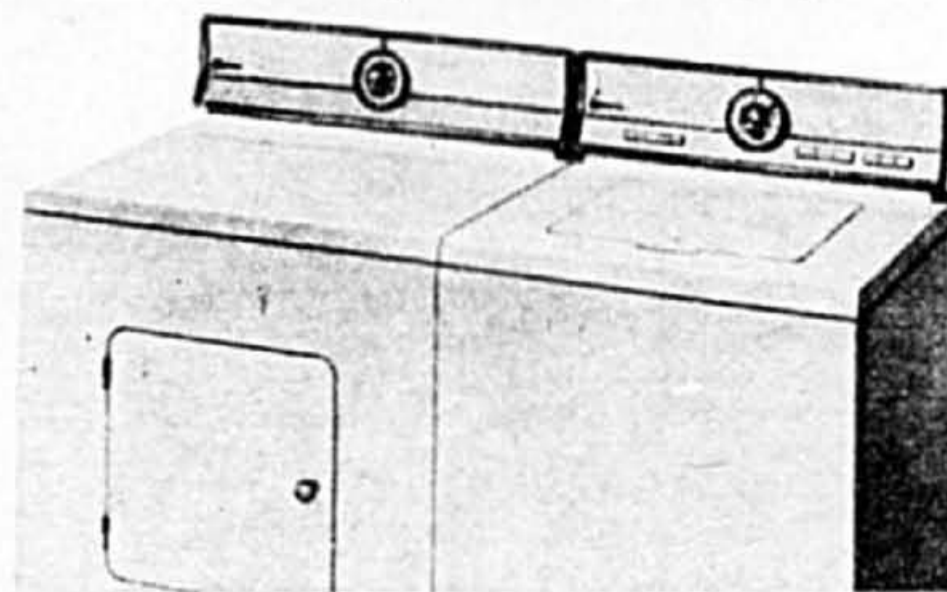
«De Montréal jusqu'à la jungle amazonienne, ma laveuse Maytag a toujours tenu le coup, de nous écrire Mme Thériault.»



M. et Mme Marc Thériault: Alain, Chantal, Jasmine.

MAYTAG
LA COMPAGNIE FIABLE

THE MAYTAG COMPANY, LTD., REXDALE, ONTARIO.



«En 11 ans d'usage très fréquent, elle n'a été réparée que peu de fois!»

«Mon mari est ingénieur électricien et en 1968, quand nous sommes allés au Brésil, notre laveuse Maytag faisait partie du déménagement», écrit Mme Liliane Thériault de Montréal.

«Là-bas dans la brousse, les familles amérindiennes se servaient de notre Maytag tous les jours, sans compter que je lavais toujours pour une famille. Pendant trois ans, ma Maytag a lavé environ 15 ou 16 brassées par semaine.»

«En 1971, à notre retour à Montréal, nous l'avons rapportée. Nous l'utilisons toujours. Ma laveuse Maytag a 11 ans et, en dépit de tout le chemin qu'elle a parcouru et de l'usage qu'elle a enduré, elle n'a été réparée que peu de fois.»

Nous ne pouvons affirmer que toutes les laveuses Maytag égaliseront ce record. Cependant chaque laveuse et chaque sècheuse que nous fabriquons est un appareil de qualité digne de porter la marque de fiabilité Maytag.

elle fulminait contre les méfaits de la drogue et faisait en même temps la publicité de son prochain film, *Human Wreckage*, basé sur le sujet. Sorti dans les salles sur tout le continent dès le mois de juillet, il ne fut que l'un d'une douzaine de films produits par Hollywood à traiter de la question cette année-là.

Le titre choisi pour le nouveau film de Homier était assez explicite: *la Drogue fatale*. Cette fois encore le scénario était l'oeuvre d'Emma Gendron et la caméra était maniée

par le fils de Homier. Les lieux choisis pour tourner cette histoire de trafiquants qui font chanter le chef de la police étaient la prison de Bordeaux, la prison des femmes à Montréal, la cour du recorder et les rues de la ville. En outre, Homier équipa pour ses besoins un studio rue Labelle, à l'angle de Dorchester, où 23 décors différents furent mis en place. Les acteurs comprenaient des professionnels du théâtre à Montréal et de nombreux amateurs. Les rôles principaux étaient interprétés

tourner prochainement) et le film était prêt pour sa sortie dès la fin de l'année. Les intertitres (quatre ans encore restaient à passer avant que le «parlant» ne relègue les films muets aux oubliettes de l'histoire) étaient en anglais et en français, pratique introduite au Québec par le réseau Famous Players depuis septembre 1921 seulement. La première eut lieu au Saint-Denis le dimanche 20 janvier 1924, exactement trois semaines avant que le film de Ouimet *Why Get Married?* ne sorte au Loew's, rue Sainte-Catherine. Comme pour *Madeleine de Verchères*, les représentations durèrent huit jours. *Oh! Oh! Jean* complétait le programme en même temps qu'un long métrage américain.

Les critiques décrivent *la Drogue fatale* comme une amélioration considérable sur *Madeleine de Verchères*. Le film joua de nouveau en juin pendant trois jours au Passe-Temps et la semaine de la Saint-Jean-Baptiste cette année-là fut un véritable festival Homier. *la Drogue fatale* fut présentée au Théâtre canadien-français alors que sa pièce *Son fils* était jouée au Théâtre national par Raoul Léry, Rose Rey-Duzil et Eva Prigent dans les rôles principaux.

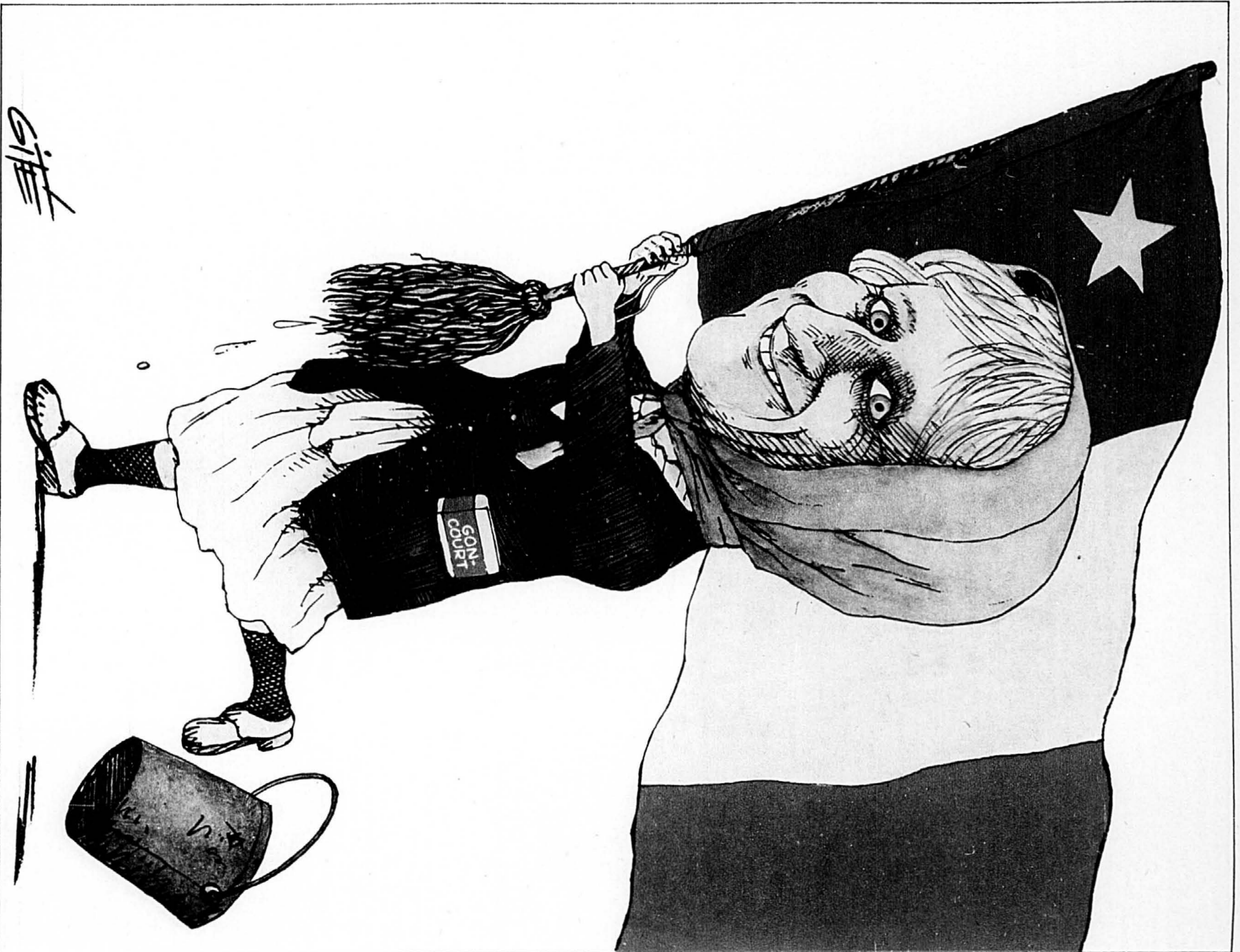
En mars de 1924, Homier se rendit à New York dans le but d'intéresser des investisseurs à l'établissement d'un studio de cinéma à Montréal, mais, comme pour tant de ces premières tentatives, rien ne naquit de l'entreprise. Homier renonça alors au cinéma et vendit ses parts dans la maison Homier et Lavergne. En septembre, il ne faisait déjà plus partie du conseil d'administration du Cinéma canadien. La compagnie se maintint environ un an encore, produisant au moins deux films, l'un tourné en Acadie, l'autre un documentaire sur le défilé de la Saint-Jean-Baptiste de 1924, avant de s'effacer doucement dans l'oubli. Homier, après avoir lancé une imprimerie avec ses deux fils semble avoir plus ou moins pris sa retraite, probablement pour des raisons de santé, limitant ses activités à écrire ses Mémoires qu'il fit paraître dans la revue *Manon* sous le titre *Montréal il y a quarante ans*. Malheureusement, il n'y parlait pas de ses propres activités, cinématographiques ou autres.

Il mourut d'un cancer en 1934 un mois avant la date de son cinquante-neuvième anniversaire. Son fils Armand est mort en 1966, âgé de 65 ans. Rien ne reste aujourd'hui de tout cela. Les papiers personnels de Homier disparurent il y a quelques années quand sa maison de Laval fut inondée par les crues du printemps. Les films que son fils avait conservés furent détruits sur l'ordre du Service des incendies à cause de la nature hautement inflammable de l'ancienne pellicule au nitrate. Et nous ne savons pas ce qu'il est advenu d'Emma Gendron ou d'Estelle Bélanger, l'héroïne de *Madeleine de Verchères*.

P

ANOUS DEUX

ANTONINE MAILLET



LE SPECTRE DE LA PEINE DE MORT RESSURGIT

SENTENCE: LES OUBLIETTES

Second de deux articles

PAR GLORIA ESCOMEL

La conséquence la plus immédiate de la suppression de la peine de mort a été le problème posé dans les pénitenciers par un plus grand nombre de détenus condamnés à de longues peines d'emprisonnement. «Qu'il s'agisse de 25 ans ou d'une détention à perpétuité, commente Denis Szabo, directeur du département de criminologie de l'université de Montréal, les criminologues sont d'accord pour dire que ce sont des périodes tellement longues qu'elles vont au-delà de ce que l'individu peut imaginer de sa vie. D'autant plus que, d'après les nouvelles dispositions, il n'y a pour eux aucun espoir de changer leur situation par une libération conditionnelle. Et un individu sans espoir est un individu qui n'a plus de raison d'être... plus rien à perdre, non plus!»

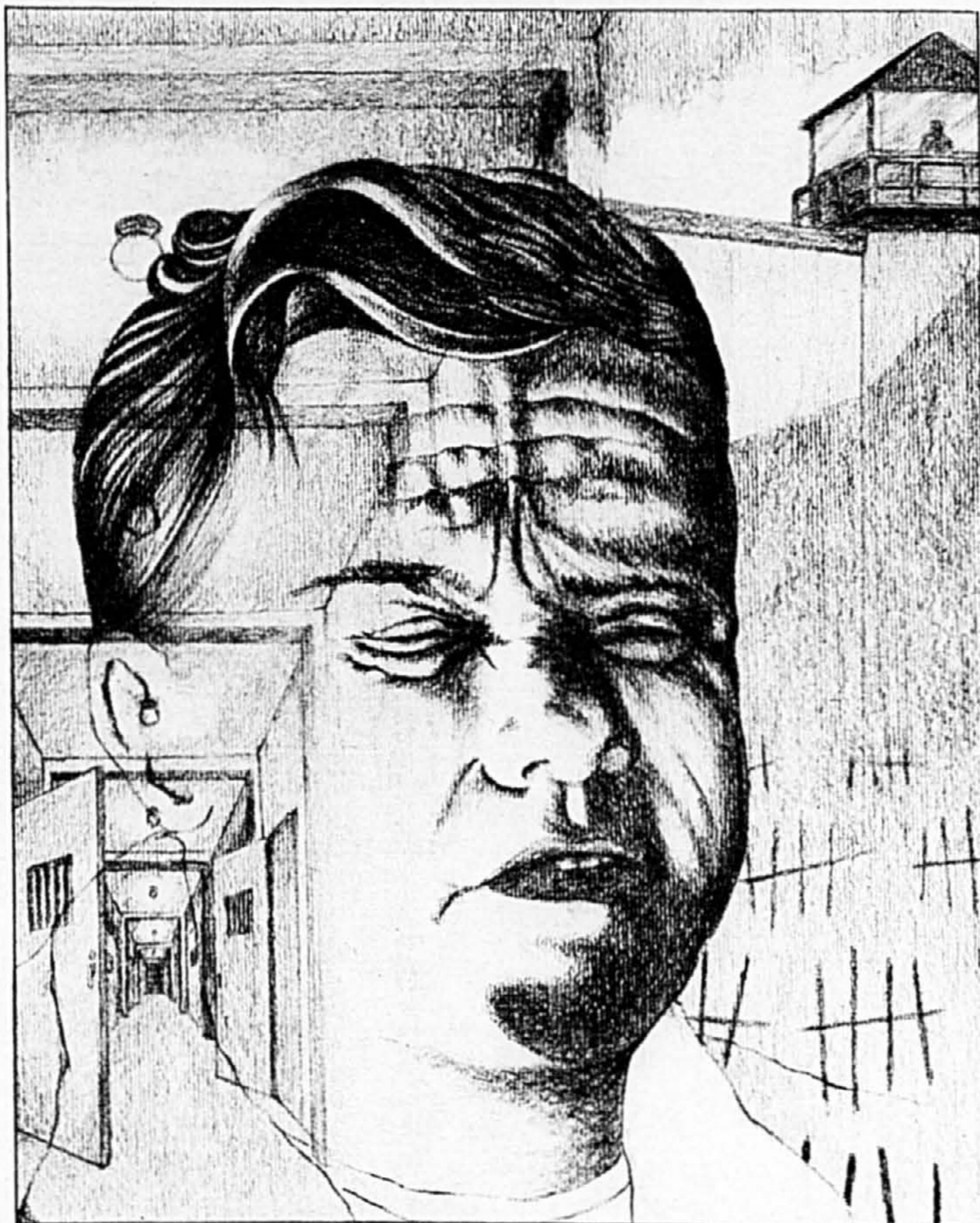
Plus rien à perdre, donc prêt à toutes les violences. C'est aussi ce qu'exprime M. Paul Caouette, de l'Union des employés de pénitenciers du Canada: «Cela crée un climat de tensions intolérable dans les milieux carcéraux, ressenti comme une agression par les employés de prison et les autres détenus.»

C'est une des principales raisons invoquées pour demander le rétablissement de la peine de mort pour les coupables de meurtre; elle s'accompagne de l'argument économique du coût de l'emprisonnement.

«Qu'est-ce que ça donne de garder à vie un individu dangereux en prison, au prix de \$20 000 ou \$22 000 par an?» me demande M. Laurin, de l'Association canadienne des chefs de police.

En principe, le système pénal a un double but: mettre hors du circuit les individus menaçant la sécurité des citoyens, afin de les réhabiliter et de les rendre plus aptes à s'adapter à la vie sociale. Il est évident que, dans le cas des détenus à perpétuité, ce retour n'aura jamais lieu, et que, dans celui des condamnés à 25 ans de prison, cette réinsertion semble trop lointaine pour qu'une réelle motivation puisse stimuler les personnes impliquées dans les programmes éducationnels, qu'il s'agisse des détenus ou des employés des milieux correctionnels.

La peine de mort rétablie, le problème serait résolu de manière radicale. Pendu haut et court, le criminel le plus violent s'assagit définitivement et les frais qu'il représente se réduisent à ceux de ses funérailles,



peu fastueuses comme on le suppose bien. Les policiers et les gardiens de prison se sentiraient plus protégés, car comme l'indique M. Caouette: «On espère qu'avec cette menace rattachée au meurtre d'un policier ou d'un gardien, ils y réfléchiront à deux fois avant de risquer leur vie.» On espère... on n'est pas sûr.

Et on ne peut pas l'être, car aucune étude n'a pu démontrer de manière probante que la peine de mort a quelque valeur dissuasive que ce soit ni que l'on puisse établir aucune corrélation entre l'augmentation ou la diminution du taux d'homicides et la peine de mort. Cependant, pour avoir mené une campagne aussi virulente au moment des élections de 1979, l'Association des policiers du Canada et l'Union des employés des pénitenciers doivent se sentir particulièrement menacés. Les

«risques du métier» se sont-ils accrus? Le nombre de leurs victimes serait-il à la hausse? Non, et les chiffres donnés par Statistique Canada et confirmés par ces associations respectives le démontrent aisément. De 1961 à 1967: 23 policiers, deux gardiens; de 1968 à 1974: 30 policiers, deux gardiens; de 1975 à 1979: 13 policiers, quatre gardiens. «Par rapport aux augmentations observées dans les autres genres de meurtres, cette augmentation est démesurément faible. Le nombre total d'incidents au cours desquels des policiers ou des gardiens de prison ont été tués représente 1,6 p.c. de l'ensemble des meurtres commis au cours de la période 1961-1967 et 1 p.c. au cours de la période 1968-1974.» Ne disposant pas de l'évaluation pour la période 1975-79, j'ai demandé à M. Paul Caouette et à M. Laurin de me préciser si leurs corpo-

rations professionnelles considèrent que le nombre de victimes dans ce secteur représente une forte augmentation: «Non, la situation reste stable», me fut-il répondu des deux côtés.

La plupart des meurtres, on le sait se commettent dans les milieux familiaux (39,3 p.c.); les relations d'affaires ou sociales (30,1 p.c.) ou à l'occasion de la perpétration d'un autre acte criminel (10,7 p.c.). Vient en dernier lieu les meurtres inexplicables (aucune relation connue entre la victime et le coupable (7,1 p.c.) et ceux qui sont commis sur les agents de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions (1,4 p.c.). (Les homicides non résolus figurent pour 12,7 p.c. du total pour la période examinée — 1961-1974.) Le nombre d'homicides dont les auteurs ont été reconnus coupables entre 1976 et 1978 passe de 614 à 634 en 1977 et à 616 en 1978. Le taux (nombre de cas pour 100 000 habitants) est passé de 2,72 p.c. en 1977 à 2,62 en 1978. Il y a donc eu diminution.

Comme les chiffres ne sont pas encore disponibles pour 1979, nous ne pouvons les fournir, mais il ne semblerait pas qu'il y ait une augmentation notoire qui justifie l'exigence d'une plus grande sévérité dans les peines, et encore moins le rétablissement de la peine de mort.

Mais quels sont les problèmes posés par les longues peines d'emprisonnement qui la «remplacent»? Se référant au Séminaire international sur cette question qui s'est tenu à Montréal en 1977, Denis Szabo me répond qu'ils sont fort divers et d'autant plus complexes que les solutions suggérées demandent des remaniements profonds du système pénitentiaire: «Les effets sur la condition physique et mentale des détenus sont à l'origine de tous les autres: L'emprisonnement détériore considérablement la personnalité et développe, d'après certains, un mode de pensée paranoïde générateur de violence. Cela entraîne des désordres collectifs à l'intérieur des prisons. On se plaint aussi de la cohabitation de détenus condamnés à de longues peines avec des prisonniers destinés à une libération plus rapide: les genres de vie qui devraient être organisés pour les uns et les autres semblent incompatibles, et les conflits qui naissent entre les détenus, ainsi qu'entre détenus et gardiens seraient certainement atténués ou réduits si l'on pouvait les sé-

Illustration Luc Normandin

LES OUBLIETTES

parer dans des centres de détention différents.»

C'est ce que l'Union des employés des pénitenciers a proposé également voici un an, mais, faute de moyens financiers, il n'a pas été possible de donner suite à cette demande, dont personne ne semble pas d'ailleurs réfuter les principes. La même raison freine les réformes architecturales qui ont été souvent proposées par des criminologues afin de permettre aux détenus plus d'intimité et moins de monotonie dans le cadre qui sera le leur pour le reste de leur vie, et dont l'influence dépressive est des plus déplorables. Et le public les perçoit comme des palaces!

Le plus urgent, semble-t-il, serait d'élaborer de véritables programmes éducationnels et de reconsidérer la question des 25 ans minimum d'emprisonnement sans libération conditionnelle.

«Effectivement, me dit Denis Szabo, de nombreux criminologues soulignent que si les plus longues peines d'emprisonnement sont infligées aux coupables de meurtre ou d'homicide, ce ne sont pas eux qui accusent le plus fort taux de récidive. Sauf pour de rares cas pathologiques, les gens ne tuent qu'une seule fois, et, après quelques années d'incarcération, ils ne recommencent pas. Le problème vient encore des médias qui accordent à ces rares cas une place démesurée, et de la confusion qui est entretenue dans l'esprit du public entre criminalité et homicide.»

P PRÉVENTION

Sont donc gardés à vie des gens qui ne récidiveront pas en matière d'homicide, sous prétexte que le meurtrier représente un plus grand danger pour la société.

Pourtant, déjà d'après un tableau synoptique de l'homicide au Canada qui fait une synthèse de la question jusqu'aux années 1974, on savait que sur les 1956 coupables d'homicide de la période 1961-1974, 12 seulement s'étaient rendus coupables d'un nouveau crime de cet ordre, soit en milieu carcéral, soit en cours d'une évasion. La liberté conditionnelle, qui n'est plus en cours depuis 1976, avait pourtant donné de bons résultats en ce qui concerne les homicides, puisque de 1920 à 1975, sur les 232 détenus mis en liberté conditionnelle, un seul avait commis un nouveau meurtre (il a été exécuté en 1944) et 10 ont été accusés d'un autre délit contre la personne (non suivi d'homicide), sur un total de 42 personnes réincarcérées pour avoir commis d'autres délits mineurs (consommation d'alcool ou abandon de la zone d'habitation sans permission du tribunal).

Le grand argument de fond, en ce

qui concerne la récidive de meurtre, tombe, sous l'insignifiance de ces chiffres.

Il semblerait qu'en matière de «châtiment» du crime les passions s'excitent d'autant plus facilement que l'information apparaît tronquée ou enflée. Sans doute l'instinct de vengeance est-il le plus fort, même lorsqu'il se dissimule sous des proverbes issus de «la sagesse des nations»: la crainte est le commencement de la sagesse, dit-on.

Est-ce bien vrai? Bien que je n'aie

sur les modalités d'application des peines. Une chose est sûre: la certitude de la répression est un facteur de dissuasion efficace pour la criminalité en général. La difficulté rencontrée avant de commettre le crime en est un autre, parce qu'elle augmente les risques de se faire arrêter. L'accentuation de la sévérité des peines appliquées est d'avantage mise en doute aujourd'hui. Trop de brutalité, de brimades, de frustrations répétées en milieu carcéral ne font qu'aggraver le cas, sans être

magination, d'où l'érosion de tout pouvoir intimidant d'une telle sanction», a soutenu Mme Anttila au cours du Séminaire international sur les longues peines d'emprisonnement.

Finalement, cette méthode de remplacement de la peine de mort est coûteuse, inutile et dégradante. Mais la solution préconisée par les criminologues n'est certes pas le rétablissement de la peine de mort, pour expéditive qu'elle soit et pour satisfaisante qu'elle semble au grand public: n'y verrait-il pas un moyen indirect (par justice interposée) d'assouvir ses propres instincts de violence? On sait que les exécutions publiques ont été interdites dans la plupart des pays où prévaut encore la peine capitale, parce que l'on s'est rendu compte qu'elles excitaient le sadisme morbide des gens. Le spectacle de la violence génère la violence, et bien qu'au Canada il n'y ait plus eu d'exécutions depuis 1962, l'instinct meurtrier du public n'est-il pas entretenu par des moyens divers, qui vont du film aux journaux spécialisés dans les affaires policières en passant par les romans d'espionnage, ou autres? Ce ne sont certes pas eux qui stimuleront l'analyse objective du phénomène de la criminalité, mais qui, au contraire, agiront au niveau des instincts, l'agressivité étant le plus ambigu d'entre eux.

Et l'opinion publique est actuellement bien importante, puisqu'elle est à l'arrière des pressions que pourraient exercer députés, organismes divers ou, encore... référendum sur la question! Encore faudrait-il qu'elle ait en main, pour juger de solutions aussi irrémédiables que celle-ci, des éléments plus rationnels que passionnels. Alors que des spécialistes en la question criminelle ne s'expriment qu'avec la plus grande prudence (pour avoir vu trop d'études qui présentent des résultats contradictoires, et pour savoir qu'on sait encore peu de choses en matière de comportement criminel), l'homme de la rue saute hâtivement aux conclusions et pense immédiatement aux peines les plus cruelles.

Quel respect de la vie peut-on avoir dans une société où le crime est légalisé par la peine de mort? Quel respect pour la liberté et le sens de la responsabilité peut-on trouver dans un isolement improductif et inhumain, sans espoir de changements, alors qu'il n'y a pratiquement pas de chances de récidive? Les deux questions sont liées, mais ne devraient pas l'être si on mettait de l'avant le seul principe à la fois humain et intelligent: celui du respect de la personne libre ou emprisonnée, qui passe, dans les conditions actuelles, par un changement du système de pénalisation du crime. Cela demande à tout le monde un effort d'imagination et de volonté, mais, à la longue, ce sont les solutions les plus rentables pour la société. **P**

Tout un goût!



CRAVEN "A" Ultra légère

CRAVEN "A", la première famille de cigarettes douces

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - King Size: "goudron" 1 mg, nic 0.1 mg

pas goûté au milieu carcéral (rassurez-vous, je n'ai même pas de casier judiciaire!), la crainte m'a plutôt inspiré la ruse que la sagesse. Blague à part, posons la question en termes graves: la crainte d'une plus grande sévérité dans la punition conduit-elle à un plus grand respect des lois, surtout en matière d'homicide?

«Beaucoup d'études portent sur le sujet, qui ne réfutent nullement la nécessité de «punir» le crime, comme vous dites. Mais là où il y a désaccord entre criminologues, c'est

plus efficaces en matière de réhabilitation. Au contraire, elles révoltent, inspirent le besoin de se venger, créent un climat de violence intolérable dont le détenu ne se libère que par des réactions primaires de violence et d'agression», explique Denis Szabo.

Quant à la peine de longue durée: «Pour qu'une peine puisse avoir un effet de prévention générale, il faut au moins qu'on puisse en percevoir la véritable portée. Or 25 années vont même plus loin que l'i-

TEXTE ET PHOTOS
JEAN-FRANÇOIS PANIER

Si la plupart des amateurs de sport ne le connaissent pas et ne l'ont jamais vu, rares par contre sont ceux qui n'ont jamais regardé ses séquences filmées.

Gérald Maillefer est le caméraman attitré du service français des sports de Radio-Canada, le seul à temps plein. La grande majorité des bouts de film que l'on voit aux bulletins de nouvelles et entre les périodes de hockey, par exemple, sont de lui ainsi que les images servant aux différents reportages.

Métier intéressant qui permet, entre autres, de nombreux voyages, c'est aussi un métier souvent exigeant, voire même dangereux.

«A Rouyn-Noranda, avant les Jeux d'été, explique Gérald Maillefer, j'ai dû faire un reportage d'ensemble sur la région. On m'a attaché solidement

les pieds dans l'avion et j'avais le corps à l'extérieur pour filmer. J'ai déjà dû faire des acrobaties aériennes aussi.

«Mais comme je fais beaucoup de sport moi-même, ça m'aide beaucoup, car je dois filmer dans toutes les positions, même dans l'eau.»

D'origine suisse, il est né en Egypte, a été élevé en France et est devenu par erreur... ou presque, citoyen canadien. Il voulait aller en Australie, même s'il ne parlait pas l'anglais, mais ce droit lui fut refusé parce qu'il avait plus de 30 ans et pas d'enfant. Il choisit donc le Canada où il réside depuis une vingtaine d'années.

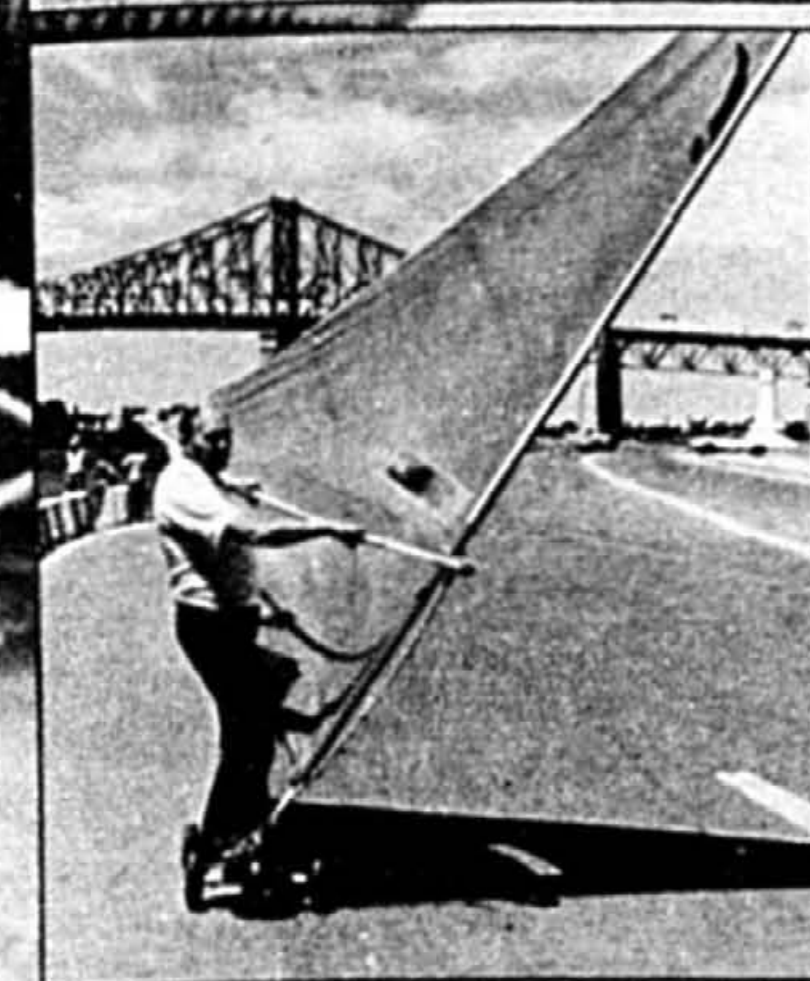
Orfèvre de métier, il a exploité ses talents avec la compagnie Birks où il a martelé patiemment le fameux trophée Schenley. Puis il est devenu caméraman. Il était tout naturel qu'il se dirigeât vers le sport puisqu'il a été lui-même toute sa vie un ardent pratiquant de nombreuses disciplines. Il

est également ceinture noire au judo, ce qui l'a mis en contact avec le réalisateur-judoka Louis Arpin, à l'époque au service des sports, qui a ouvert les portes de Radio-Canada à Maillefer!

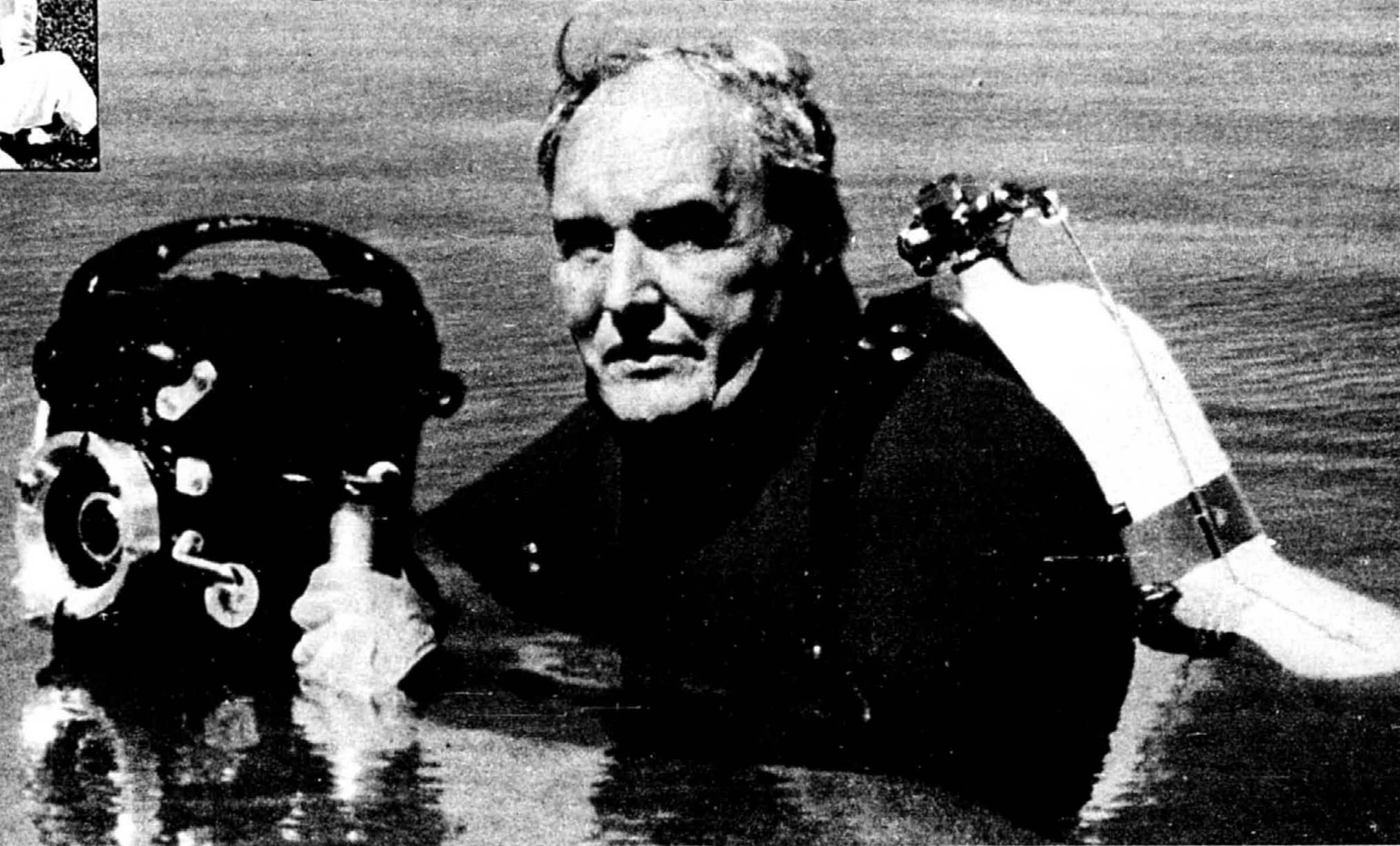
Mordu de la plongée sous-marine, fervent du jogging, il aime bien relever les défis. Il a découvert une nouvelle marotte: la planche à voile et le cyclisme au Vélodrome. La planche sur l'eau ne lui suffisant pas, il a inventé le même sport sur route, ajoutant des roues à sa planche.

L'une de ses dernières passions l'a conduit à être choisi président honoraire des championnats nationaux de cyclisme qui eurent lieu cet été à Montréal. Le comité directeur a en effet voulu souligner le travail des gens qui oeuvrent dans l'ombre. Le nom du caméraman sportif de Radio-Canada se retrouva naturellement en tête de liste. Il accepta, mais fit remarquer avec humour qu'il était plus à l'aise derrière sa caméra que devant.

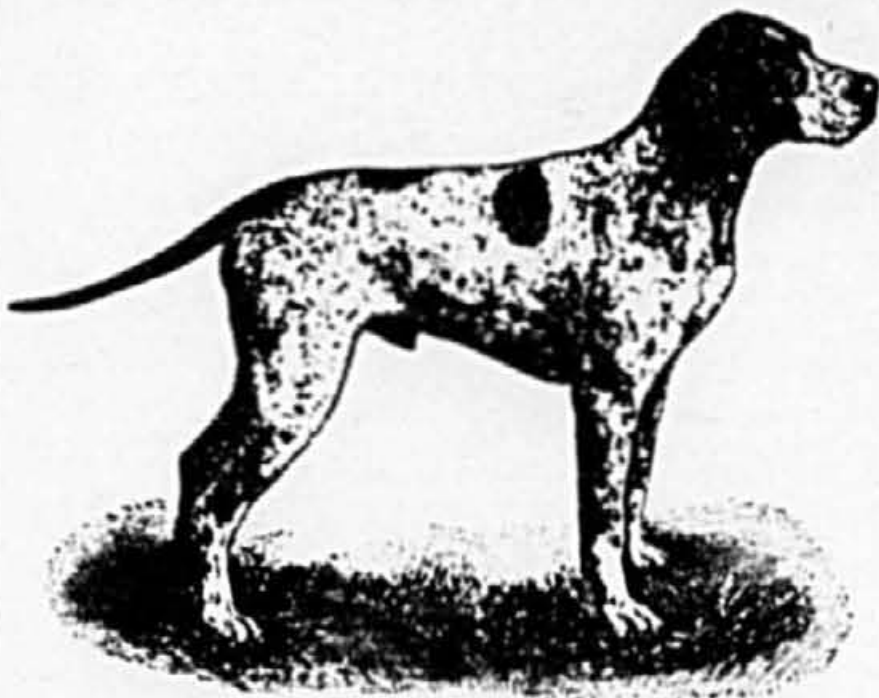
P



GÉRALD MAILLEFER, SPORTIF ET CAMÉRAMAN **L'OEIL** D'ÉMISSIONS DE SPORTS **DU CONNAISSEUR**



CES CHÈRES PETITES BÊTES



Dernièrement, la Ville de Montréal adoptait un règlement limitant le nombre de chiens qu'un citoyen peut posséder. Mais la Société protectrice des animaux s'était déjà prononcée contre une telle mesure. Un mémoire de cet organisme signalait que les villes de Toronto et de Los Angeles ont renoncé à un tel projet de limitation, après mûre réflexion. Il est reconnu, en effet, que les déprédations commises par des animaux errants ne sont pas imputables aux propriétaires de plusieurs animaux, mais plutôt à des gens qui n'ont qu'un animal, mais le laissent errer. Ceux qui ont plusieurs animaux aiment leurs compagnons et ne les laissent pas vagabonder et déranger les voisins.

Au lieu de limiter le nombre d'animaux par foyer, la S.C.P.A. suggère qu'on adopte un programme sérieux d'enregistrement obligatoire des chiens et d'émission de médailles d'identification. Elle demande aussi que les mesures sévères soient prises, non pas contre l'animal errant, mais contre le propriétaire négligent qui le laisse vagabonder.

NOS FÊTES POPULAIRES

La récente parution du *Livre blanc sur le loisir au Québec* insistait sur l'importance des fêtes populaires dans le secteur socio-culturel.

Dans le cadre de son mandat global d'améliorer la qualité des fêtes populaires, la Société des festivals populaires du Québec s'est intéressée à la formation des organisateurs bénévoles. Trois documents de formation, une première au Québec dans le domaine, ont été dernièrement lancés: *la Loi et la fête*, *l'Administration et la fête* et *l'Organisation et la fête*. Pour plus de renseignements s'adresser à: Société des festivals populaires du Québec, 1415 est, rue Jarry, Montréal (Québec) H2E 2Z7, C.P. 112. Tél.: (514) 374-4700, poste 255 ou 258, 374-3524.

UN FUTUR MUSÉE

Un nouveau musée serait bientôt installé dans le Vieux-Montréal, dans le cadre de la revivification de ce quartier amorcée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Il s'agit du Musée Marc-Aurèle-Fortin. Le bâtiment destiné à abriter les oeuvres du peintre est localisé aux 321 et 323 rue de la Commune, en face du vieux port. L'intérêt particulier accordé au port de Montréal par le peintre, la contribution éminente de l'artiste au patrimoine culturel québécois et la disponibilité d'un fonds d'oeuvres suffisamment riche en provenance de collectionneurs privés, tels sont quelques-unes des facteurs qui ont milité en faveur de la conversion du bâtiment en question.

Les origines de l'immeuble remontent à 1855. Il aurait été construit par John Fry sur une parcelle de terrain cédée en location par les Soeurs Grises en 1798 sous bail emphytéotique de 99 ans. Depuis, le bâtiment n'a cessé d'être utilisé comme entrepôt.

L'édifice possède une valeur architecturale et historique certaine. A part quelques modifications mineures à la porte cochère ainsi qu'à une fenêtre de façade, le bâtiment a conservé son état architectural d'origine. La structure du bâtiment, typique de l'époque et du secteur, est constituée d'un système de solives et de poutres en gros bois d'oeuvre et de murs de pierre massifs.

Un groupe de travail de la S.C.H.L. a reçu le mandat d'exécuter les études préliminaires de restauration et de recyclage de la propriété, afin d'y installer le Musée Marc-Aurèle-Fortin au rez-de-chaussée et au sous-sol, ainsi qu'un nombre optimum d'unités de logement locatif aux premier et deuxième étages. Il reste à trouver l'argent pour financer cette entreprise.

DES CORVÉES RÉUSSIES

Autrefois, plusieurs voisins se réunissaient pour bâtir une grange, c'était la « corvée ». Un groupe du Club de l'âge d'or de Nominique a fait revivre cette pratique des corvées: ayant obtenu une subvention du programme Nouveaux Horizons, une quinzaine de personnes âgées ont entrepris la rénovation de leur local de rencontres. Encouragée par ce succès, la même équipe a aidé l'un de ses membres à terminer sa maison. Puis, on s'est attaqué à des réparations à l'église et au presbytère. Des travaux d'embellissement de l'hôtel de ville ont également été réalisés par ce groupe de citoyens. Cette équipe a été surnommée « L'équipe volante de l'âge d'or ». Bravo! (source: Age d'or, Vie nouvelle).

La syndicalisation des travailleuses

Les femmes forment la moitié de la population du Québec. Elles compteront prochainement pour 40 p.c. de la main-d'oeuvre. Cependant, à l'heure actuelle, seulement 20 p.c. des travailleurs syndiqués sont des femmes.

L'écart entre les salaires des hommes et ceux des femmes s'élargit. 70 p.c. des travailleurs rémunérés au salaire minimum sont des femmes. L'organisation des femmes sur les lieux de travail est donc essentielle. Il revient cependant aux femmes elles-mêmes de se joindre aux organismes syndicaux et aux syndicalistes de les encourager à le faire afin d'améliorer leurs conditions respectives de travail et de créer un esprit de solidarité pour l'avancement de tous. L'élection de femmes à l'exécutif des syndicats est également importante pour l'avancement de leurs droits spécifiques.

(Source: dépliant de la Ligue des femmes du Québec)

La Mal-bouffe



Les experts du monde entier — médecins, biologistes, nutritionnistes, diététiciens — sont formels: il existe des relations irréfutables entre la plupart des grandes maladies du monde industriel et la surconsommation ou le déséquilibre alimentaire. Maladies cardiaques, hypertension, obésité, diabète, dégradation de la qualité de la vie du troisième âge, tel est le lourd tribut que nous devons payer pour trop aimer

la viande, les graisses ou le sucre. Jour après jour, année après année, nous préparons le terrain aux maladies qui nous emporteront prématurément.

C'est à partir de ces constatations que Stella et Joël de Rosnay ont écrit *la Mal-bouffe*, livre qui aura une grande portée dans un monde où les problèmes nutritionnels et ceux posés par la crise énergétique prennent de plus en plus d'importance. Editeur: DMR Inc., 317, Benjamin-Hudon, Ville Saint-Laurent, P.Q.

Québec-Californie

Les universités québécoises et des universités californiennes sont venues d'expérimenter, pour une seconde année, un programme d'échanges d'étudiants par lequel des étudiants d'une institution participante (université d'attaché) peuvent satisfaire à une partie des exigences de leur programme d'études en suivant des cours dans une autre institution participante (université d'accueil).

Toutes les disciplines enseignées dans les universités californiennes participantes sont accessibles aux étudiants québécois, à l'exception de l'architecture, de la physiothérapie et des sciences infirmières.

Il appartient au candidat et à son directeur de programme de consulter les annuaires des institutions participantes (qu'ils peuvent trouver au Service de référence de la bibliothèque générale) et de communiquer au besoin, avec le ou les chefs de département en Californie afin d'établir le programme d'étude à suivre en Californie.

UNE TOUR A BÂTIR

Dans un livre publié chez Héritage et intitulé *Faites-leur bâtir une tour ensemble*, Jacques Hébert raconte, avec sa verve et son enthousiasme habituels, l'aventure de la première année de Katimavik. Son récit est suivi d'interviews avec vingt-quatre jeunes participants.

En moins de trois ans, Katimavik a permis à plus de 4000 jeunes Canadiens de tous les coins du pays et de toutes les couches sociales de vivre et de travailler en petits groupes comme volontaires dans près de 180 communautés du Canada. Organisme privé, financé par le gouvernement fédéral, « Katimavik, nous dit M. Roland Michener dans son introduction, est un projet ingénieux, propre à susciter l'intérêt et la participation de jeunes Canadiens qui, pour une raison quelconque, se retrouvent dans une période de flottement entre l'école secondaire et l'université ou le marché du travail ». (Editions Héritage)

Le seul mini-pouding fait avec du lait frais.

Evidemment, cela demande plus de soins. Mais vous le méritez bien! C'est pourquoi nous employons du lait frais dans chacune des neuf différentes saveurs de nos délicieux mini-poudings. Ainsi, nos petits poudings font naître de grands sourires. Et tout cela en vaut bien la peine.

Recherchez notre nouvel
emballage de 4.



15¢

15¢ de rabais sur n'importe
quelle saveur de
mini-pouding en
emballage de 4.

Au détaillant: Nous vous rembourserons la valeur nominale de ce coupon plus les frais courants de manutention à condition que vous l'ayez reçu d'un client à l'achat du(des) produit(s) identifié(s) ici. Toute autre application constitue une fraude. Sur demande, vous devrez montrer des factures prouvant que, dans les 90 jours précédant l'offre, vous avez acheté la quantité de produits correspondant au nombre de coupons remboursés. Seront nuis et irrecevables les coupons présentés par l'intermédiaire d'agences, d'agents ou de toute personne autre que les détaillants de nos produits, à moins que nous n'ayons expressément autorisé ceux-ci à présenter lesdits coupons pour remboursement. Valeur au comptant: 1/20¢. Pour remboursement, postez à: Nestlé, B.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

Cette offre est limitée à un coupon par achat et expire le 31 mai 1980.



1013314H

15¢

15¢

UNE VIEILLE ÉCOLE REFAIT SES CLASSES

PAR NORMAND DESJARDINS

Après les folles années de dénatalité que vient de connaître le Québec, plus d'une vieille école de quartier ou de village s'est vu fermer ses portes. Un phénomène nouveau a surgi, celui du recyclage de ces dernières. C'est le retour des grands à la petite école.

A cet effet, le cas de la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) est des plus révélateurs. Au cours des dernières années, plus de quatre-vingts écoles ont changé de statut et sont actuellement utilisées par des organismes à but non lucratif. Telle sera occupée par un centre d'éducation populaire, telle autre par une coopérative d'habitation.

Il en est une toute particulière qui a décidé de réunir en son giron l'espoir présent et l'espoir à venir: théâtre et garderie populaires. Il s'agit de l'ancienne école Jacques-Marquette, sise en face du parc Laurier dans la rue du même nom.

Installée précédemment rue Marie-Anne, dans l'une de ces écoles que l'on disait occupées illégalement, la garderie Soleil de quartier existe maintenant depuis neuf ans et fut l'une des premières à servir de véhicule à cet essor récent qu'a connu le Québec dans le domaine des garderies populaires.

Après ce grand voyage souvent fait de luttes farouches qui l'a amenée d'école en école, la garderie So-

leil du quartier s'est arrêtée dans une oasis de paix et ce, pour les cinq prochaines années. Quelques transformations ont été nécessaires afin de rendre les belles grandes classes aux fenêtres majestueuses encore plus fonctionnelles.

Il y a tout près de deux mois que le grand jour s'est présenté dans ses beaux habits tout neufs. Depuis ce temps, près d'une centaine d'enfants, âgés de trois à six ans, partagent qui la pouponnière, qui la salle de dodo, qui les salles de jeu ou le grand corridor du deuxième étage. Celui-là même qu'occupe la garderie Soleil du quartier.

L'expérience de l'Atelier continu, petit ou grand frère dans la même bâtisse, est à la fois similaire et différente. Depuis ses débuts à l'école Le Plateau Annexe en septembre 1977 jusqu'à son éviction en juillet 1978, ses rapports avec la C.E.C.M. n'ont pas toujours été faciles. Malgré ces quelques déboires, l'Atelier continu partage maintenant l'ex-école Marquette avec la garderie Soleil du quartier.

L'Atelier continu, c'est deux étages, le premier et le troisième, débordant d'une activité fébrile et qu'ont envahi ses vingt membres ou organismes-membres. Leur but: avantager les nombreuses jeunes troupes de théâtre professionnel qui n'ont pas de local; privilégier une forme de théâtre populaire qui ne serait pas nécessairement «populiste». Bref, attirer les gens du quartier dans cet axe situé entre le Théâtre des variétés de la rue Papineau et le Théâtre des voyages du boulevard Saint-Laurent.

Les services offerts par l'Atelier continu couvrent les secteurs de la création et de la réalisation théâtrales: costumes, accessoires, décors, etc. Depuis le Nouveau Théâtre expérimental de Montréal jusqu'à la Ligue nationale d'improvisation (L.N.I.) qui y a joué les «matches» de sa dernière saison, le théâtre a déjà été et sera à l'honneur, sous toutes ses facettes, dans l'ancien gymnase d'une capacité de 350 places. Mentionnons également le Théâtre de l'organisation O, le Théâtre de l'oeil (théâtre de marionnettes pour enfants), le groupe de musique contemporaine «Gropus?» et les Evénements du neuf.

Qui plus est, l'Atelier se veut un centre de diffusion culturelle dont l'une des activités principales consiste en des ateliers d'expression et

de création artistiques ouverts au public et reliés à divers secteurs: musique, arts plastiques, théâtre, photographie, etc.

Pour ce faire, on aura précédemment favorisé une implication directe dans le milieu, par l'entremise entre autres des fêtes de la Saint-Jean au cours des quatre dernières années.

L'Atelier continu inaugure officiellement ses locaux par une véritable fête populaire qui se poursuivra du 1er au 10 février et qu'amorce le clown Chocolat, qui a déjà installé son atelier dans les murs du troisième étage, avec ses accessoires tous plus hétéroclites et colorés les uns que les autres.

A ses côtés, des peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens, photographes et autres se sont installés dans les anciennes classes et les ont transformées en ateliers de tous genres.

Voilà l'image de ce beau grand projet qui n'en est encore qu'à ses débuts mais qui, avec force et courage, pourra se targuer d'avoir démontré qu'il est possible d'aménager et de reprendre en main des écoles qu'on disait insalubres.



L'Atelier continu occupe deux autres étages de l'ancienne école. Ci-dessus, un atelier de peinture. Dans la grande photo, Bernard Denis (à g.) et Bernard Lauzier dans leur atelier de sculpture.



La centaine d'enfants de la garderie Soleil du quartier partage un étage de l'ancienne école Jacques-Marquette, à Montréal.



UNE RESSOURCE DE CHOIX

Le rôti de porc accompagné de pommes de terre cuites dans le jus de la viande est un délice sans âge, presque une coutume, dont l'origine, pour nous, remonte à 1634 alors que débarquait à Québec le premier porc destiné à la reproduction. Avec le plaisir de se retrouver à table autour d'un plat, naissaient aussi d'autres traditions dont celle de la place des enfants à table. Philippe Aubert de Gaspé nous en parle dans *les Anciens Canadiens*: « Les enfants de cultivateurs ne mangeaient autrefois à la table de leurs père

et mère qu'après leur première communion. Il y avait, dans les familles aisées, une petite table très basse pour leur usage; mais généralement les enfants prenaient leur repas sur le billot; il y en avait toujours plusieurs dans la cuisine, qui était quelquefois la chambre unique des habitants. Ces billots suppléaient dans l'occasion à la rareté des chaises et servaient aussi à débiter et hacher la viande pour les tourtières et les pâtés des jours de fête. Il ne s'agissait que de retourner le billot, suivant le besoin. » Place à table ou non, le rôti de porc aux patates brunes est resté un festin pour petits et grands.

RÔTI DE PORC AUX PATATES BRUNES (NOTRE PHOTO)

Préparation: 35 minutes

Cuisson: 3 heures

INGRÉDIENTS 12 PORTIONS 24 PORTIONS

| | | |
|-----------------|---------|---------|
| Longe de porc | 3 kg | 6 kg |
| Gousses d'ail | 3 | 6 |
| Sel et poivre | au goût | au goût |
| Romarin | 5 ml | 10 ml |
| Persil haché | 15 ml | 30 ml |
| Eau | 500 ml | 1 l |
| Pommes de terre | 1,5 kg | 3 kg |

MÉTHODE

DÉBARRASSER DE SA COUENNE la longe de porc et la piquer de petits morceaux d'ail.

COUVRIR le fond de la braisière avec la couenne et y déposer la longe de porc assaisonnée de sel, de poivre et de fines herbes.

AJOUTER L'EAU et faire cuire au four, à feu modéré, durant 2 heures.

ARROSER fréquemment.

AJOUTER LES POMMES DE TERRE épluchées, et laisser cuire pendant encore 1 heure.

ALLONGER LA SAUCE si elle a réduit un peu trop durant la dernière heure de cuisson.

GELÉE DE PORC FRAIS

Le porc, cette fois, se présente enfoui sous une couche de brillante gelée, une enveloppe transparente, doucement teintée, chatoyante, aussi bonne que belle... De nos jours, alors que le porc se mange à longueur d'année, il n'est plus nécessaire d'attendre les boucheries de décembre pour se laisser réjouir par ce délice de fraîcheur. Au début du siècle, et avant, c'est en hiver que se préparaient les montagnes de nouritures: «Le salon, raconte Mgr Albert Tessier, se transformait en chambre froide. Tante Délia y accumulait des tourtières, des chaudières de beignes dorés et croustillants, des bols de fromage de tête, de cretons et de graisse de rôti; sans oublier les gâteaux, les galettes à la mélasse, les tartes au suif ou au su-

cre, etc. Il y en avait pour toute la durée de l'hiver, mais une bonne partie était consommée durant la quinzaine allant de Noël aux Rois.»

Préparation: 5 minutes

Cuisson: 2 heures 20

INGRÉDIENTS 6 PORTIONS 24 PORTIONS

| | | |
|-----------------------|-------|-------|
| Epaule de porc | 1 kg | 4 kg |
| Eau | | |
| Gousses d'ail hachées | 1 | 4 |
| Sel | 10 ml | 40 ml |
| Poivre | 3 ml | 12 ml |
| Feuilles de laurier | 1 | 4 |
| Gélatine | 15 ml | 40 g |

MÉTHODE

METTRE L'ÉPAULE DE PORC dans une casserole (celle-ci doit couvrir le fond de la casserole).

FAIRE DORER l'épaule de porc.

COUVRIR D'EAU, assaisonner et laisser mijoter pendant au moins 2 heures (ou mettre au four à 180°C également pendant 2 heures).

RÉTIRER LA PIÈCE DE VIANDE et la découper en tranches minces.

DÉPOSER celles-ci dans un moule préalablement passé à l'eau froide.

REMETTRE LES OS* dans le chaudron et faire bouillir encore 20 minutes.

RECTIFIER l'assaisonnement.

PASSER LE BOUILLON et le verser sur la viande.

LAISSER REFROIDIR pendant quelque temps à la température de la pièce, puis mettre au réfrigérateur.

*Si vous achetez votre pièce de viande désossée, vous devez ajouter 15 ml de gélatine pour 6 portions, ou 40 g pour 24 portions, à la fin de la cuisson.

GÂTEAU AUX MIETTES

Nos ancêtres avaient, paraît-il, davantage le cœur à rire qu'à pleurer. Cet heureux caractère leur avait aussi permis de développer l'art de faire du neuf avec du vieux, et de cuisiner avec des restes... même en pâtisserie où miettes de gâteaux et de biscuits peuvent être savamment

réutilisées. Un voyageur a dit de nous: «L'habitant a besoin d'être frugal car il dispose de ressources très limitées pour soutenir sa famille, et l'on sait que ce ne sont pas les enfants qui lui manquent. Mais la frugalité du Canadien français ne va point jusqu'à l'avarice; il peut être serré, il n'est pas parcimonieux.»

Préparation: 25 minutes

Cuisson: 45 minutes

INGRÉDIENTS 6 PORTIONS 24 PORTIONS

| | | |
|----------------------|--------|---------|
| Graisse végétale | 125 ml | 350 g |
| Cassonade | 250 ml | 870 g |
| Essence de vanille | 5 ml | 20 ml |
| Jaunes d'oeufs | 2 | 8 |
| Chapelure | 560 ml | 1,15 kg |
| Poudre à pâte | 15 ml | 65 g |
| Bicarbonate de soude | 2 ml | 8 ml |
| Lait | 165 ml | 660 ml |
| Blancs d'oeufs | 2 | 8 |
| Sucre | 30 ml | 100 g |

MÉTHODE

BATTRE EN CRÈME la graisse végétale et y incorporer la cassonade.

AJOUTER LA VANILLE et mélanger.

AJOUTER LES JAUNES D'OEUF non battus et mélanger légèrement.

AJOUTER LA CHAPELURE, la poudre à pâte et le bicarbonate de soude en alternant avec le lait.

BATTRE LES BLANCS D'OEUF en neige et y incorporer le sucre graduellement.

INCORPORER les blancs d'oeufs au premier mélange.

VERSER dans un moule beurré (25 x 15 x 5 cm).

CUIRE AU FOUR à 180°C pendant 45 minutes.

En arrière-plan, collection Hymne au travail.

*(Séminaire de Trois-Rivières.)
Courtepointe: M.-R. Thibault, Daveluyville; serviette de table: Du Terroir, Saint-Hyacinthe; assiettes: L. Doucet, Way's Mill; sucrier: E. Ciup, Montréal, salière et poivrière: K. Scott, Montréal.*

Tables d'équivalences pages 11 et 15



Guy FOURNIER

LES MAINS DU PEUPLE

— Veux-tu me dire ce que tu fais avec ton argent?

Ce que je fais? Rien. Absolument rien. Je donne presque tout à ma femme et elle ose me demander comment je dispose de mon salaire. Comme si elle ne le savait pas. Poser la question un mois après Noël, c'était de la cruauté mentale (cause de divorce dans la majorité des pays occidentaux). Je fis mine de n'avoir rien entendu.

— Je te parle, insista-t-elle, frappant de son poing dans un livre qu'elle brandissait de façon agressive.

— Tu devrais le savoir!

— Je m'interroge sérieusement quand je lis l'almanach. Sais-tu combien de temps il te faut travailler pour acheter un poulet?

Je ne m'étais pas encore posé la question. C'est tout de même un peu stupide de manger du poulet chaque dimanche et de ne jamais s'arrêter à calculer ce qu'il en coûte de sueur et de travail. Chose sûre, la poule au pot, c'est du luxe!

— Huit minutes, répondit-elle.

Je n'en croyais pas mes oreilles: J'aurais plutôt avancé une demi-journée. Peut-être plus. Le coût de la vie n'est donc pas si élevé qu'on se plaît à le proclamer! Subitement, les propos de ma femme m'intéressaient.

— Sais-tu ce que je peux acheter avec le fruit de 12 heures et 26 minutes de ton travail?

— Pas grand-chose...

— Eh bien, tu te trompes...

Elle ouvrit l'almanach et m'apprit qu'une journée et demie de travail nous procure une livre de farine, de pain, de riz, de steak dans la ronde, de boeuf à bouillir, de steak haché, de côtelettes de porc, de bacon, de jambon, de filet d'aiglefin, de beurre, de margarine, de fromage, de pommes de terre, de sucre, de café; 48 sacs de thé; deux pintes de lait; une douzaine d'oranges et une douzaine d'oeufs; un drap; une verge carrée de tapis de Turquie, sans compter le gaz et l'électricité pour le mois.

— Qu'en dis-tu?

Rien. Sa litanie m'avait coupé le souffle. Jamais je n'aurais cru acheter autant avec mon salaire d'une journée et demie, surtout que je ne bois pas de thé, que je ne mange pas de thon et que je me passe bien des tapis de Turquie.

— Ecoute-moi bien...



Elle me révéla, toujours en lisant l'almanach, que je pouvais me payer un complet, une chemise, des pantalons de travail, des souliers, un pneu, un gallon d'essence, un ticket d'autobus, 12 comprimés de pénicilline, une journée d'hôpital dans une chambre semi-privée, une extraction de dent, une obturation, des lunettes et un examen de la vue, une once de pâte dentifrice, une coupe de cheveux, deux billets pour le cinéma, une bouteille de bière, un 26 onces de whisky, offrir à ma femme une jupe et un jupon, une paire de souliers, un indéfrisable, une lessiveuse automatique, un aspirateur, un téléviseur portatif à écran de 18 pouces et un transistor en 282 heures et 48 minutes de travail.

— Est-ce assez fort?

C'était renversant!

— Sept semaines, un jour et six heures de travail pour tout ce que j'ai énuméré. Maintenant, tiens-toi bien! Combien de temps dois-tu travailler pour acheter une Chevrolet, une Plymouth ou une Ford à transmission automatique et moteur à huit cylindres?

J'avais commencé de faire le calcul, mais elle répondit elle-même:

— 26 semaines et 25!

J'étais abasourdi.

Ma femme lança l'almanach sur la table et, cette fois haussant le ton, elle pointa un doigt accusateur:

— Je soustrais quatre semaines pour les nécessités de la vie. Comme nous n'avons pas acheté d'auto l'an dernier, tu vas enfin m'expliquer ce que tu as fait avec l'argent gagné durant les 38 autres semaines, quatre jours et deux heures qui restent. Et n'essaye pas de jouer au plus fin, j'ai déduit nos deux semaines de vacances...

Pourquoi laisse-t-on l'almanach entre les mains du peuple?

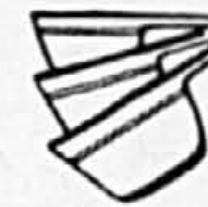
TABLES D'ÉQUIVALENCES

Ustensiles métriques

| | |
|--------|--------|
| 25 ml | 150 ml |
| 50 ml | 175 ml |
| 75 ml | 200 ml |
| 100 ml | 225 ml |
| 125 ml | 250 ml |



| |
|--------|
| 50 ml |
| 125 ml |
| 250 ml |



| |
|-------|
| 1 ml |
| 2 ml |
| 5 ml |
| 15 ml |
| 25 ml |



Mesures de masse

| | |
|-------|---------|
| 28 g | 1 once |
| 454 g | 1 livre |

Mesures de volume

| | |
|-------|--------------|
| 5 ml | 1 c. à thé |
| 15 ml | 1 c. à soupe |
| 28 ml | 1 once |

Abréviations

| | |
|----|------------|
| g | gramme |
| kg | kilogramme |
| l | litre |
| ml | millilitre |

Température du four

| Celsius (°C) | Fahrenheit (°F) |
|--------------|-----------------|
| 100 | 200 |
| 120 | 250 |
| 140 | 275 |
| 150 | 300 |
| 160 | 325 |
| 180 | 350 |
| 190 | 375 |
| 200 | 400 |
| 220 | 425 |
| 230 | 450 |
| 240 | 475 |
| 260 | 500 |
| 270 | 525 |

NOUVEAU ET EXCEPTIONNEL! DES FLEURS, DES ARBRES ET DES LEGUMES!

GRATIS Le catalogue 1980 de notre PÉPINIÈRE QUATRE SAISONS INC.



Vous voulez que cet été votre jardin soit beau, splendide, luxuriant? C'est maintenant qu'il faut le préparer, commandez **AUJOURD'HUI MÊME!**

SEMENCES DE LÉGUMES, BULBES ET MATÉRIEL POUR JARDINER, PLANTES POUR L'INTÉRIEUR ET LE JARDIN, ARBRES VERTS ET ARBRES FRUITIERS, FLEURS.

INSTRUCTIONS COMPLÈTES
Vous serez épatés par la richesse et la variété de notre sélection!

APPELÉZ SANS FRAIS:
1-800-361-8915
région de Montréal: 326-8404

PÉPINIÈRE QUATRE SAISONS INC.
6492, rue P.E. Lamarche,
St-Léonard, Québec H1P 3G2

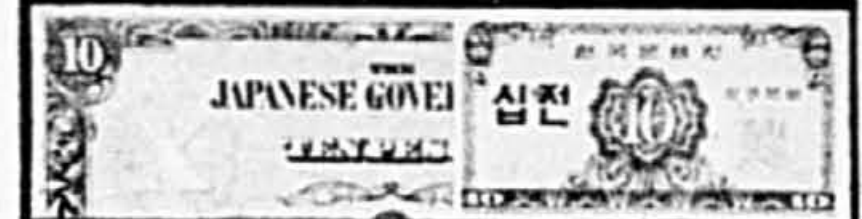
Veuillez m'envoyer votre CATALOGUE TOUT EN COULEUR GRATIS de Fleurs et Plantes.
(EN LETTRES MOULÉES)

Nom _____
Adresse _____
App _____
Ville _____
Prov. _____ Code postal _____

Le TIMBRE-BANANE De TONGA et 110 autres pour seulement 10¢!

Un vrai timbre de Tonga en forme de banane! Dix timbres russes, dont biplan, limousine Zis, safran du Caucase, 50e anniversaire de la Pravda et hommage à Rembrandt. Plus 100 timbres du monde entier. Aussi d'autres superbes timbres pour examen gratuit. Achetez ce que vous désirez (ou rien), retournez le reste; annulez le service quand vous voulez. Mais cette collection de 111 timbres reste à vous pour 10¢. HARRIS, Dép. IR-219, Boston, MA 02117 USA

VRAIES MONNAIES ÉTRANGÈRES-10¢



De vrais billets: japonais de la 2e guerre mondiale, lev bulgare 1951 avec filigrane, chinois de 1930 pour 10 droits de douane en or, plus 1 et de Corée. Le tout pour 10¢! Plus d'autres billets intéressants à l'examen. Achetez ce que vous désirez (ou rien), retournez le reste; annulez le service quand vous voulez. Harris Bank Notes, Dép. BF-227, Boston, MA 02117, U.S.A.

perspectives
est publié chaque semaine par Perspectives Inc.

231 rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1M6 Tél.: 282-2224.

Président et directeur général: Jean-A. Dion

Rédaction

Rédacteur en chef: Jean Bouthillette
Rédactrice en chef adjointe: Thérèse Dumesnil • Rédacteur-réviseur: Edouard Doucet

Conception graphique

Directeur: Pierre Legault
Chef de la fabrication: Michel Brunette • Graphiste: Jean-Marc Martin

Secrétariat

Liliane Bitursi • Françoise Joannidès • Gisèle Payant.

Service de la publicité

Directeur général: Walter Trudeau, 231, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1M6 Tél. 282-2166 • Directeur régional: Denis Kelly, 36 King Street east (4th floor) Toronto, Ont. M5C 1E5 Tél. 363-8064

Président: Charles d'Amour

Vice-président: Guy Pépin • Secrétaire: Gaston Vachon • Trésorier: Denis Lacasse.

La Parapsychologie...

Percez les secrets des pouvoirs supranormaux de l'homme...

- La télépathie • La clairvoyance
- Les calculateurs prodiges
- Les stigmates • La lévitation
- L'hypnose • Le magnétisme
- La radiesthésie • La chirurgie sans instruments
- La divination • Les fantômes • Les apparitions • Les OVNI
- Les médiums • Et beaucoup d'autres sujets.



Avez-vous déjà rencontré des enfants surdoux? Leur pouvoir est presque inquiétant...



Peut-être aurez-vous un jour recours à l'hypnose médicale.

EN EXAMEN **GRATUIT** de 10 jours



EN EXAMEN **GRATUIT** pendant 10 jours

SANS SUPPLÉMENT

avec le premier volume en EXAMEN GRATUIT de 10 jours:

1. Un pendule ultra-sensible, doré à l'or fin et parfaitement équilibré, que nous avons fait fabriquer spécialement pour vous
2. Un élégant étui de poche, plein cuir, pour protéger votre pendule et l'avoir toujours sur vous.
3. Un guide pratique, "Initiation à la radiesthésie", présentant les exercices de base que vous pourrez faire avec votre pendule.



SANS SUPPLÉMENT

ce pendule de radiesthésiste avec étui en cuir et brochure explicative

Prix sujets à changements sans préavis. Offre limitée aux nouveaux abonnés.

Certificat d'examen gratuit

Veillez m'envoyer en examen GRATUIT de 10 jours *Les Extra-sensoriels*, premier volume de la collection LA PARAPSYCHOLOGIE OU LES POUVOIRS INCONNUS DE L'HOMME. Je recevrai par la même occasion le pendule de radiesthésiste avec son étui et la brochure "Initiation à la radiesthésie", que je pourrai garder sans supplément si je décide de conserver le volume. Dans ce cas, je recevrai par la suite tous les deux mois, toujours pour approbation, un autre volume de la collection. Chaque volume que je déciderai de conserver ne coûtera que \$11.95, plus des frais minimes de \$1.23 pour port et manutention (Total \$13.18). Je pourrai payer chaque volume en deux mensualités de \$6.59. De plus, il est entendu qu'il me suffira de vous prévenir n'importe quand pour arrêter l'envoi de ces volumes. Si je ne désire pas garder *Les Extra-sensoriels* et vous le retourne dans les 10 jours avec le pendule, l'étui et la brochure, je ne vous devrais pas un sou.

Nom: _____ (En MAJUSCULES, S.V.P.)

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code Postal: _____

Veillez signer ici (Signature des parents si moins de 18 ans) P80297

Ces grands volumes richement reliés, rehaussés de nombreuses photos et illustrations, vous permettront de faire le point sur la télépathie... de

ET, SI VOUS DECIDEZ DE CONSERVER LE premier volume, *Les Extra-sensoriels*, vous pourrez conserver le pendule avec son étui et la brochure, sans supplément.

Si vous n'avez pas de bon de commande affranchi, postez ce coupon dans une enveloppe.

Certificat d'examen gratuit

à: Laffont Canada Ltée, 17290, route Trans-Canadienne, Kirkland (Québec) H9J 2M5

Veillez m'envoyer en examen GRATUIT de 10 jours *Les Extra-sensoriels*, premier volume de la collection LA PARAPSYCHOLOGIE OU LES POUVOIRS INCONNUS DE L'HOMME. Je recevrai par la même occasion le pendule de radiesthésiste avec son étui et la brochure "Initiation à la radiesthésie", que je pourrai garder sans supplément si je décide de conserver le volume. Dans ce cas, je recevrai par la suite tous les deux mois, toujours pour approbation, un autre volume de la collection. Chaque volume que je déciderai de conserver ne coûtera que \$11.95, plus des frais minimes de 93¢ pour expédition et manutention (Total \$12.88). Je pourrai payer chaque volume en deux mensualités de \$6.44. De plus, il est entendu qu'il me suffira de vous prévenir n'importe quand pour arrêter l'envoi de ces volumes. Si je ne désire pas garder *Les Extra-sensoriels* et vous le retourne dans les 10 jours avec le pendule, l'étui et la brochure, je ne vous devrais pas un sou.

Nom: _____ (En MAJUSCULES, S.V.P.)

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code Postal: _____

Veillez signer ici (Signature des parents si moins de 18 ans) P80834

LA PARAPSYCHOLOGIE ou les pouvoirs inconnus de l'homme

- Grands volumes de 24 cm sur 15 (9 1/4" sur 6 1/4")
- Superbes reliures similicuir
- Nombreuses photos, illustrations, etc.
- Plus de 300 pages par volume
- Sans supplément, avec le premier volume: un pendule de radiesthésiste, avec étui et brochure "Initiation à la radiesthésie".
- Chaque volume est offert en examen GRATUIT de 10 jours!

Faites venir dès aujourd'hui le premier volume en examen GRATUIT, et recevez SANS SUPPLÉMENT ce pendule avec étui et brochure explicative.





EN EXAMEN
GRATUIT
 pendant
10 jours



**SANS
 SUPPLÉMENT**

ce pendule de
 radiesthésiste
 avec étui en
 cuir et brochure
 explicative

Certificat d'examen gratuit

Veuillez m'envoyer en examen GRATUIT de 10 jours *Les Extra-sensoriels*, premier volume de la collection LA PARAPSYCHOLOGIE OU LES POUVOIRS INCONNUS DE L'HOMME. Je recevrai par la même occasion le pendule de radiesthésiste avec son étui et la brochure "Initiation à la radiesthésie", que je pourrai garder sans supplément si je décide de conserver le volume. Dans ce cas, je recevrai par la suite tous les deux mois, toujours pour approbation, un autre volume de la collection. Chaque volume que je déciderai de conserver ne coûtera que \$11.95, plus des frais minimes de \$1.23 pour port et manutention (Total \$13.18). Je pourrai payer chaque volume en deux mensualités de \$6.59. De plus, il est entendu qu'il me suffira de vous prévenir n'importe quand pour arrêter l'envoi de ces volumes. Si je ne désire pas garder *Les Extra-sensoriels* et vous le retourne dans les 10 jours avec le pendule, l'étui et la brochure, je ne vous devrais pas un sou.

Nom _____ (En MAJUSCULES, S.V.P.)

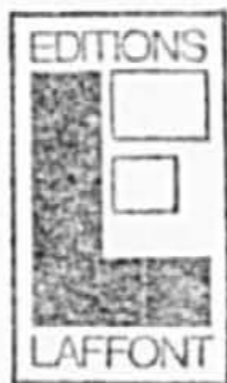
Adresse _____ App.

Ville _____ Prov. _____ Code Postal _____

Veuillez signer ici _____ (Signature des parents si moins de 18 ans) P80297

**Correspondance-réponse
d'affaires**

Se poste sans timbre au Canada
Le port sera payé par



Laffont Canada Ltée
17290, route Trans-Canadienne
Kirkland (Québec)
H9J 9Z9

